

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 18 novembre 2017 à 10 h à laquelle assistaient :

Madame la Mairesse Kimberly Meyer

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Peter Richardson
	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Éric Lessard
	Monsieur Philippe Couture
	Monsieur Jean Cloutier

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

CONVOCATION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Madame la Mairesse Kimberly Meyer, présidant la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

1. Constatation du quorum

À 10 h 11 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

2. Résolution 2017-11-095 – Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes);
4. Dépôt et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre 2017 et de la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2017;
5. Ratification des paiements exécutés par chèque;

6. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
7. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant;
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
9. Avis de motion : Règlement 2017-05 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2018;
10. Adoption de règlement : *Aucun*;
11. Projets de résolution :
 - 11.1. Délégation de signature sur les effets de banques – Banque Royale du Canada;
 - 11.2. Délégation de signature sur les effets de banques – Banque de Montréal;
 - 11.3. Nomination d'un substitut à la Mairesse pour siéger au conseil des maires de la MRC des Laurentides;
 - 11.4. Nomination d'un suppléant à la Mairesse aux séances du conseil d'agglomération de la ville de Mont-Tremblant;
 - 11.5. Nomination des représentants du conseil au Comité consultatif en urbanisme;
 - 11.6. Formation des comités du conseil;
 - 11.7. Mandat au CCU;
 - 11.8. Nomination d'un maire suppléant;
 - 11.9. Déneigement des conteneurs (marinas du lac Bibite et du lac Tremblant) adjudication de contrat;
 - 11.10. Déneigement de l'entrée des conteneurs de la marina du Lac Tremblant;
 - 11.11. Protocole d'entente avec MRC des Laurentides – services informatiques – délégation de signatures;
 - 11.12. Délégation aux divers comités du conseil de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant;
12. Rapport des comités :
 - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 2017;
 - 12.2. Comité consultatif d'urbanisme – *Aucun dossier*;
13. Correspondance;
14. Affaires nouvelles;
15. Période d'intervention des membres du conseil;
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes);
17. Clôture et levée de la séance.
- 18.

3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).

4. Résolution 2017-11-096 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2017 et de la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2017.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2017 et celui de la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2017 avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- a) Que le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2017 et celui de la séance extraordinaire tenue le 30 septembre 2017; et,
- b) Que les dits procès-verbaux soient par les présentes ratifiés et adoptés.

5. Résolution 2017-11-097 - Ratification du journal de décaissement

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 octobre 2017 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 52 495,83 \$.

6. Rapport du Maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.

7. Rapport du Maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.

8. Résolution 2017-11-098 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT l'exposé de la Mairesse sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'elle entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER la Mairesse à prendre toutes les décisions qu'elle jugera appropriées sur les sujets énumérées à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 20 novembre 2017, déposé par la Mairesse séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

9. Avis de motion : Règlement 2017-05 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2018.

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Charles de Broin qu'à une séance subséquente, il sera déposé un projet de règlement pour déterminer le taux de taxe foncière, le taux d'intérêts sur comptes en retard ainsi que les modes de paiement pour l'exercice financier 2018.

Présentation du règlement par : Madame la Mairesse.

10. Adoption de règlements : Aucun

11. Projets de résolution :

11.1 Résolution 2017-11-099 – Délégation de signature sur les effets de banques – Banque Royale du Canada

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Éric Lessard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE madame la Mairesse, Kimberly Meyer, ou le conseiller Charles De Broin ou le conseiller Jean Cloutier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité conjointement avec le directeur-général tous les effets de banque quels qu'ils soient et tous documents relatifs aux affaires bancaires de la municipalité; et,

QUE madame la Mairesse et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents ou formulaires requis par Banque Royale du Canada pour donner effet aux présentes.

11.2 Résolution 2017-11-100 – Délégation de signature sur les effets de banques – Banque de Montréal

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE madame la Mairesse, Kimberly Meyer, ou le conseiller Charles De Broin ou le conseiller Jean Cloutier soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité conjointement avec le directeur-général tous les effets de banque quels qu'ils soient et tous documents relatifs aux affaires bancaires de la municipalité; et,

QUE madame la Mairesse et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents ou formulaires requis par Banque de Montréal du Canada pour donner effet aux présentes.

11.3 Résolution 2017-11-101 – Nomination d'un substitut à la Mairesse pour siéger au conseil des maires de la MRC des Laurentides

CONSIDÉRANT le quatrième paragraphe de l'article 210.04 de Loi sur l'organisation territoriale municipale (L. Q. c. O-9);

CONSIDÉRANT qu'en conséquence il y a lieu de nommer un substitut à la Mairesse pour la remplacer au besoin au conseil des maires de la MRC des Laurentides;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉSIGNER le conseiller Charles De Broin, à titre de substitut ayant droit de remplacer la Mairesse Kimberly Meyer, au conseil des maires de la MRC des Laurentides en cas d'absence, d'empêchement ou de refus de la Mairesse ou en cas de vacance de son poste.

11.4 Résolution 2017-11-102 – Nomination d'un suppléant à la Mairesse aux séances du conseil d'agglomération de la ville de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT l'article 5 du décret 846-2005 concernant l'agglomération de la ville de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un substitut à la Mairesse pour la remplacer au besoin au conseil de l'agglomération de la ville de Mont-Tremblant;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉSIGNER le conseiller Charles De Broin, à titre de substitut ayant droit de remplacer la Mairesse Kimberly Meyer à titre de représentant de la municipalité de municipalité de Lac-Tremblant-Nord au conseil d'agglomération de la ville de Mont-Tremblant en anticipation, soit de toute vacance du poste de la Mairesse ou soit pendant l'empêchement de la Mairesse à assister aux séances dudit conseil d'agglomération avec les mêmes droits et pouvoirs que détient la Mairesse conformément à la Loi.

11.5 Résolution 2017-11-103 – Nomination des représentants du conseil au Comité consultatif en urbanisme

CONSIDÉRANT le paragraphe 2.2 b) du règlement 2015-01 constituant le CCU décrivant la composition du CCU;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉSIGNER la conseillère Louise Royer et le conseiller Charles De Broin, comme membres du CCU.

11.6 Résolution 2017-11-104 – Formation des comités du conseil

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉSIGNER les membres du conseil suivants, membres des différents comités tel qu'il apparaît au tableau suivant :

NOM DU COMITÉ	Noms des membres
Finances :	Jean Cloutier, Philippe Couture et Charles de Broin
Urbanisme :	Louise Royer, Peter Richardson et Éric Lessard
Travaux publics :	Éric Lessard et Peter Richardson
Communication :	Éric Lessard
Responsable des relations avec PLTN Responsable des relations avec Domaine de la Tranquillité	Peter Richardson Jean Cloutier

11.7 Résolution 2017-11-105 – Mandat au CCU.

CONSIDÉRANT le paragraphe f) de l'article 2.1 du règlement 2015-01 constituant le comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de municipalité de Lac-Tremblant-Nord ;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER le Comité consultatif en urbanisme d'étudier la réglementation en vigueur afin de soumettre au conseil des propositions de modifications ou corrections de la réglementation afin que celle-ci s'harmonise le mieux possible avec le règlement du plan d'urbanisme.

11.8 Résolution 2017-11-106 - Nomination d'un maire suppléant.

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 116 du Code municipal ;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil nomme le conseiller Charles De Broin maire suppléant pour remplir les fonctions de maire en l'absence de la Mairesse ou pendant la vacance de cette charge, avec tous les privilèges, droits et obligations y étant attachés.

11.9 Résolution 2017-11-107 – Déneigement des conteneurs – marinas du Lac-Tremblant et du lac Bibite.

CONSIDÉRANT le besoin de déneiger les conteneurs des deux marinas;

CONSIDÉRANT la recommandation du secrétaire trésorier ;

CONSIDÉRANT la disponibilité des fonds requis ;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin;

ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement des conteneurs de la marina du lac Tremblant et ceux de la marina du Lac Bibite d'hiver pour l'hiver 2017 - 2018 soit accordé à Monsieur Denis Poulin (Les Entretiens Poulin) pour le prix de base 500\$ plus les taxes de vente applicables;

QUE la Mairesse et le secrétaire-trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer le contrat de déneigement des conteneurs de la marina du lac Tremblant; et,

QUE la Mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement de ce contrat de la somme de 500\$ (plus les taxes applicables).

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

11.10 Résolution 2017-11-108 – Déneigement de l'accès aux conteneurs – marina du lac Tremblant.

CONSIDÉRANT le besoin de déneiger l'accès aux conteneurs de la marina du lac Tremblant;

CONSIDÉRANT la recommandation du secrétaire trésorier ;

CONSIDÉRANT la disponibilité des fonds requis ;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU :

QUE le contrat de déneigement de l'accès aux conteneurs de la marina du lac Tremblant d'hiver pour l'hiver 2017 - 2018 soit accordé à Monsieur Jean-Guy Richer pour le prix de base 290 \$ plus les taxes de vente applicables;

QUE la Mairesse et le secrétaire-trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer le contrat de déneigement pour l'accès aux conteneurs de la marina du lac Tremblant; et,

QUE la Mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement de ce contrat de la somme de 290\$ (plus les taxes applicables).

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

11.11 Résolution 2017-11-109 – Protocole d’entente avec la MRC des Laurentides (services informatiques) – délégation de signataires.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

D’AUTORISER la Mairesse et le directeur général à signer le protocole d’entente avec la MRC des Laurentides tel que soumis aux membres du conseil.

11.12 Résolution 2017-11-110 – Délégation de représentants aux comités de l’agglomération de la Ville de Mont-Tremblant.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

DE DÉSIGNER ET NOMMER les membres du conseil suivants comme remplaçant de la Mairesse aux différents comités ou commissions créés par le conseil de l’agglomération de la ville de Mont-Tremblant tel qu’il apparait au tableau suivant :

<u>NOM DU COMITÉ</u>	<u>Noms des membres</u>
Comité des incendies et de la sécurité publique :	Louise Royer
Comité des Finances :	Charles De Broin
Comité des Loisirs et culture :	Louise Royer
Comité et commission sur le service de police	Charles De Broin
Comité des ressources humaines	Louise Royer
Comité du Domaine Saint-Bernard	Philippe Couture
Comité des Travaux Publics -	Louise Royer
Comité consultatif Baie Sud Lac Tremblant	Louise Royer

12. Rapport des comités :

12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 2017.

12.2 Comité consultatif d'urbanisme : *Aucun dossier*

13. Correspondance – *Aucune*

14. Affaires nouvelles – *Aucune*

15. Période d'intervention des membres du conseil.

16. Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)

17. Clôture et levée de la séance

Résolution 2017-11-111 - Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 11 h 39.

Madame Kimberly Meyer
Mairesse

Monsieur Martin Paul Gélinas
Secrétaire-trésorier